

Transports



Moi, j'embarque !

**Rapport d'activités
2004-2005**

**présenté à
l'assemblée générale annuelle**

le 6 juin 2005

Table des matières

MOT DE L'EXÉCUTIF	3
HISTORIQUE	4
Phase I : Le comité d'orientation et ses réalisations.....	4
Phase II : Le comité d'implantation et ses réalisations.....	5
Phase III : Le conseil d'administration provisoire et ses réalisations	5
Phase IV : Assemblée de fondation	6
MISSION ET OBJECTIFS DE LA CORPORATION	6
DESCRIPTION DU SERVICE	6
Clientèle cible et territoire desservi.....	6
Fonctionnement	7
Carte de membre	7
Conditions d'accès	7
Règles d'application	7
Tarification et points de vente des billets	8
Horaires et système de réservation	9
LES FAITS SAILLANTS 2004-2005	10
Embauche de personnel	10
Fonds d'économie sociale.....	10
Les protocoles d'entente avec les partenaires transporteurs	10
Lancement et conférence de presse	10
Agenda du coordonnateur.....	11
SATISTIQUES D'OPÉRATION	12
VIE ASSOCIATIVE	14
Le conseil d'administration 2004-2005.....	14
Le personnel et les formations suivies	15
Les membres	15
COMITÉ DE TRAVAIL	15
Comité d'admission	15
NOS PARTENAIRES	16
Contributions financières	16
Contributions autres (ressources humaines et matérielles)	16
NOS PARTENAIRES TRANSPORTEURS	16
NOS PERSONNES-RESSOURCES	16
ACTIVITÉS DE CONCERTATION-PARTENARIAT	17
Comité local de développement social.....	17
Comité régional du transport collectif rural	17
Association Transports Collectifs Québec	17
Participation à des activités ponctuelles	17
PLAN D'ACTION 2005-2006	18
LISTE DES ACRONYMES	19
REVUE DE PRESSE 2004-2005	20

MOT DE L'EXÉCUTIF

«Nous y sommes enfin ! »

L'année 2004-2005 fut une année d'aboutissement des efforts réalisés. En effet, au cours de cette année, après plusieurs démarches de représentation, de consultation et d'information, nous avons lancé, à l'automne dernier, le nouveau service de transport collectif pour les gens de la MRC de Maskinongé. Ce lancement fut sans aucun doute l'événement marquant de l'année. Et depuis la mise en branle du service jusqu'à la fin mars, plus de 300 transports ont été effectués, ce qui est remarquable pour un nouveau service. L'embauche de notre nouveau coordonnateur, monsieur Dominic Vincent, a permis le bon fonctionnement de la ressource.

L'implication assidue de tous les membres du conseil d'administration a contribué à la réalisation de notre plan d'action. La collaboration exceptionnelle de nos partenaires qui ont cru au projet et qui n'ont pas hésité à y investir temps et énergies.

Nous sommes très fiers du travail réalisé au cours de la dernière année. Les membres du conseil d'administration continueront leurs efforts pour consolider et développer le service de transport pour les gens de la MRC de Maskinongé.

Nous tenons à remercier les administrateurs et les administratrices pour leur implication ainsi que tous ceux et celles qui, de près ou de loin, contribuent à l'actualisation de la mission de la Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé.

Enfin, nous vous souhaitons à tous et toutes, une agréable saison estivale et au plaisir de collaborer avec vous cet automne.

Annie Lessard, présidente
Pierre Cloutier, vice-président
Lynda Chabot, secrétaire-trésorière

HISTORIQUE

PHASE I : LE COMITÉ D'ORIENTATION ET SES RÉALISATIONS

Étude de besoins et de faisabilité

En août 2001, un agent de projet embauché par le CLD a réalisé une étude de besoins et de faisabilité. Un questionnaire fut distribué à un échantillon de quatre cent cinquante (450) personnes. L'objectif était de connaître les besoins au niveau du transport, à l'intérieur de la MRC de Maskinongé. Cette étude a mené également à une analyse des types de transport et de leurs impacts sociaux et financiers sur le territoire.

Formation du comité

Ce comité, formé en septembre 2001, était essentiellement composé de personnes issues des tables sectorielles Communautaire, Condition féminine, Éducation et main-d'œuvre, Industrie, Jeunes et Santé et services sociaux, de même que le CLD.

Rapport d'analyse

Ce document faisait suite à l'étude de faisabilité. Il a été produit en octobre 2001 par une stagiaire en administration des affaires au CLD. On pouvait y retrouver un recensement des possibilités de réseau de transport collectif, l'établissement de scénarios de transport et la faisabilité ainsi qu'une analyse sommaire des coûts et du financement des scénarios. Par la suite, un plan d'affaires et de commercialisation a également été produit par cette même personne.

Rencontres d'information

Le CLD a invité toute la population à participer à deux grandes rencontres qui ont été organisées sur le territoire pour la présentation du rapport d'analyse et des différents scénarios suite à l'étude de faisabilité. Les rencontres se sont déroulées à Yamachiche et à Saint-Paulin à la fin de l'année 2001.

Tournée de consultations publiques dans chacune des municipalités

Le CLD, en collaboration avec la CDC a effectué une tournée de consultations dans seize (16) municipalités de la MRC. Ces rencontres visaient à recueillir les commentaires et opinions du public avant de poser des choix quant aux modalités du futur système de transport collectif. Une lettre a été expédiée à chacune des municipalités de la MRC dans laquelle nous leur demandions de convoquer leurs membres aux diverses consultations qui se sont déroulées de janvier à mars 2002.

PHASE II : LE COMITÉ D'IMPLANTATION ET SES RÉALISATIONS

Formation du comité

De juin à octobre 2002, les membres de ce comité se sont rencontrés afin d'entreprendre les procédures pour la création d'un organisme à but non lucratif, voir à la réalisation d'un plan d'affaires et explorer les sources de financement. Ce comité était composé de représentants-es du CLD, du Centre des femmes l'Héritage, du RSSS, du Centre de bénévolat, du TACM et de la CDC.

Comité régional du transport collectif en milieu rural

En septembre 2002, nous avons commencé à participer à ces rencontres dont le leadership était assumé par des représentants du CRDM et de la RRSSS Mauricie/Centre-du-Québec. Nous pouvions échanger sur l'implantation et la consolidation de divers projets de réseaux de transports collectifs tant au niveau régional que provincial.

Plan d'affaires

Une première version de ce document a été produite en octobre 2002 suite aux nombreux travaux réalisés antérieurement.

PHASE III : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE ET SES RÉALISATIONS

Formation d'un conseil d'administration provisoire

En octobre 2002, nous avons formé, un conseil d'administration provisoire afin de procéder à la création d'un organisme à but non lucratif.

Délivrance des lettres patentes de la corporation

C'est en novembre 2002 qu'à vue le jour la Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé.

Financement du conseil de la MRC

Le 10 novembre 2003, nous recevons une résolution du conseil des maires de la MRC de Maskinongé confirmant son intérêt pour la mise en œuvre du projet et son implication financière à raison d'un montant de 14 000 \$ annuellement pour une période de trois (3) ans, sous condition de se réserver le droit de réévaluer l'évolution du projet d'année en année. L'aide financière de la MRC provient de l'enveloppe du pacte rural découlant de la Politique nationale de la ruralité.

Financement du ministère des Transports du Québec

Le 1er janvier 2003, le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du MTQ entrait en vigueur. Ce programme stipule que les MRC sont chargées de l'élaboration des projets de transports collectifs sur leur territoire, de

l'organisation du transport et de sa gestion. Cependant, elles peuvent mandater un autre organisme à cette fin. La MRC de Maskinongé a mandaté la corporation.

Le 31 mars 2003, nous recevons l'acceptation du MTQ pour une subvention d'aide au démarrage de l'ordre de 20 000 \$. Ce montant a servi à réaliser une étude de besoins et de faisabilité. Comme le conseil des maires a accepté de financer le projet, le MTQ contribuera pour le double de la contribution de la MRC, soit un montant de 28 000 \$ par an sur trois (3) ans.

Embauche d'un coordonnateur

Après avoir mis sur pied un comité de sélection du personnel, un coordonnateur a été embauché en mars 2003, grâce au programme de subvention *Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*.

PHASE IV : ASSEMBLÉE DE FONDATION

L'assemblée s'est tenue le 18 juin 2003 au restaurant La Porte de la Mauricie. Dix-huit (18) personnes étaient présentes. Un conseil d'administration a alors été créé. La liste des administrateurs et administratrices pour 2003-2004 se trouve dans la section « vie associative ».

MISSION ET OBJECTIFS DE LA CORPORATION

Mission

Élargir le bassin de population ayant accès à du transport, en optimisant l'utilisation des infrastructures en place.

Objectifs

- ⇒ Permettre à toute la population d'avoir accès aux services;
- ⇒ permettre à toute la population d'avoir accès à l'emploi et à la formation;
- ⇒ briser l'isolement des communautés;
- ⇒ permettre le maintien des personnes dans leur milieu d'origine;
- ⇒ viser une plus grande rentabilité sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE

Clientèle cible et territoire desservi

Le service est offert à tous et toutes, mais plus particulièrement à ceux ou celles qui ne possèdent pas de véhicule, qui n'ont pas de permis de conduire, les personnes qui ne conduisent pas l'hiver ou qui n'ont pas les moyens de faire fonctionner un véhicule personnel. Le territoire desservi vise l'ensemble des 17 municipalités de la MRC.

Fonctionnement

Le service de transports collectifs est avant tout un service offert à l'ensemble de la population pour accéder à divers endroits sur le territoire. Ce service est donc adapté aux réels besoins de la population et est fondé sur la mise en commun des ressources disponibles sur le territoire soient :

- ⇒ Le transport adapté;
- ⇒ le transport sous la responsabilité du Centre de santé;
- ⇒ le transport scolaire;
- ⇒ le transport par taxi;
- ⇒ le transport interurbain privé;
- ⇒ le covoiturage.

La mise en commun nécessite la création d'un guichet unique de répartition qui centralise l'information de tous les déplacements de transport sur le territoire.

Carte de membre

Pour faire partie de la corporation et utiliser les services de transports, toute personne doit remplir un formulaire d'adhésion approuvé par le conseil d'administration afin de se procurer sa carte de membre avec photo. Suite au paiement de sa cotisation annuelle et après avoir rempli les conditions déterminées par le conseil d'administration, toute personne se verra remettre une carte de membre désignant son statut au sein de la corporation.

Condition d'accès

La permission d'utiliser les véhicules des commissions scolaires ou autres partenaires transporteurs collaborateurs est une opportunité accordée à la corporation. Ce n'est en aucun cas un droit. Cela signifie qu'une personne peut se voir refuser l'accès aux véhicules sans aucune forme de justification. Il est donc obligatoire pour tous les membres utilisateurs de respecter la réglementation de la corporation ainsi que les règlements de base de chacun des transporteurs partenaires.

Les règles d'applications :

1. Les autobus et minibus scolaires affectés au transport des élèves du préscolaire sont exclus de l'entente.
2. Seulement les autobus de 24 banquettes ayant à bord moins de 44 élèves seront considérés pour le transport collectif.
3. Seul les adultes membres en règle de la corporation peuvent utiliser les autobus scolaires.
4. La carte de membre avec photo sera exigée à chaque embarquement.
5. Tout animal, même en cage, est interdit (excepté le chien guide et le chien d'assistance).
6. Les personnes de moins de 16 ans doivent être accompagnées d'un adulte membre en règle.
7. Seuls les points d'embarquement et de débarquement existants sont considérés pour le transport collectif.

8. Sur les lieux d'embarquement, les personnes doivent se tenir à distance des enfants.
9. Aucun retard dans l'horaire normal des autobus et minibus est accepté.
10. La commission scolaire désigne les sièges à la disposition des utilisateurs et des utilisatrices du transport.
11. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent se présenter cinq (5) minutes avant et attendre quinze (15) minutes après l'heure convenue pour l'embarquement.
12. Les utilisateurs et les utilisatrices ont la responsabilité de s'assurer de leur horaire pour l'aller et le retour.
13. Les établissements de la commission scolaire ne peuvent servir de lieu d'attente pour les utilisateurs et les utilisatrices du service. Ils ou elles doivent attendre à l'extérieure de ces lieux et ne s'approcher des autobus qu'au moment de l'embarquement.
14. Le service est annulé à l'occasion de tempêtes, de journées pédagogiques et de situations hors de contrôle de la commission scolaire ou de ses établissements.
15. La commission scolaire peut modifier à tout moment le nombre de places disponibles dans les autobus et minibus et en informe la corporation.
16. Aucun colis ou sac n'est accepté à bord des autobus et minibus scolaires, sauf les bagages à main.
17. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent garder leurs objets dans un sac sur leurs genoux et les disposer de façon à ne pas nuire aux autres passagers et passagères.
18. Tous les conflits entre passagers sont signalés à la commission scolaire par le conducteur ou la conductrice.
19. Le conducteur ou la conductrice de l'autobus ou du minibus scolaire a toute l'autorité pour sanctionner un utilisateur ou une utilisatrice du service de transports collectifs qui ne respecte pas les règles de conduite de la commission scolaire ou lui en refuser l'accès lorsque la sécurité des élèves transportés risque d'être compromise.
20. Les personnes doivent tenir un bon langage à l'intérieur des véhicules.
21. Il est interdit à toute personne ayant les facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool d'utiliser les services de transports collectifs.
22. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent s'abstenir de fumer, manger, de mâcher ou de jeter des rebus.
23. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent converser calmement et ne parler au conducteur ou à la conductrice qu'en cas de nécessité.
24. Les utilisateurs et les utilisatrices doivent toujours demander l'autorisation pour ouvrir une fenêtre.
25. La corporation s'engage à appliquer les règlements adoptés par la commission scolaire.

Tarification et points de ventes des billets

Le prix d'un passage est de 3 \$ pour un aller simple, quelle que soit la destination. Pour les personnes qui utiliseront fréquemment le service, une carte mensuelle sera disponible au coût de 60\$. Le paiement au conducteur ou à la conductrice devra se faire avec le billet de passage ou avec la carte mensuelle. La corporation se réserve le droit de modifier le coût des billets de passage ainsi que des cartes mensuelles qui pourront être disponibles, entre autres, aux endroits suivants :

- ⇒ Bureau de la Corporation de Transports Collectifs;
- ⇒ Bureau municipal de la localité du membre utilisateur.

Horaire et système de réservation

Le service fonctionnera selon les circuits, les horaires et les jours d'ouverture des partenaires transporteurs. L'utilisateur doit réserver au moins 24 heures à l'avance. Cela signifie au plus tard dans la matinée qui précède le jour où l'on veut utiliser le transport.

FAITS SAILLANTS 2004-2005

Embauche de personnel

Coordonnateur-répartiteur

Le comité de sélection du personnel a procédé à l'embauche d'un coordonnateur-répartiteur. Ce dernier est entré en fonction le 7 juin 2004.

Secrétaire-réceptionniste

Nous avons accueilli dans nos locaux une stagiaire en secrétariat par l'intermédiaire du Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière. Elle a réalisé un stage non rémunéré d'une durée de huit (8) semaines. Le 15 mars 2004, elle a été embauchée pour trente (30) semaines à titre de secrétaire-réceptionniste grâce à une subvention salariale d'Emploi Québec accordée par le Centre local d'emploi de Louiseville. Elle a quitté ses fonctions le 17 décembre 2004 suite à l'échéance de son contrat de travail.

Fonds d'économie sociale

À la fin mai 2004, nous recevions une réponse positive du comité d'analyse des projets. Une aide financière de 25 000 \$ a été accordée pour l'année 2003-2004.

Les protocoles d'entente avec les partenaires transporteurs

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Le 20 mai 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. La Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans les autobus pendant le calendrier scolaire, après avoir assigné en priorité à ses élèves une place à bord. Sont exclues de l'entente : les municipalités de Ste-Ursule, St-Édouard, St-Justin et St-Étienne. Par contre, depuis le lancement du transport, certaines de ces municipalités manifestent le désir d'être associées à part entière avec le protocole d'entente qui lie la commission scolaire et la corporation de transport.

Commission scolaire de Énergie

Le 21 octobre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. La Commission scolaire de l'Énergie s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans les autobus et les minibus pendant le calendrier scolaire, après avoir assigné en priorité à ses élèves une place à bord. La municipalité de St-Alexis est exclue du protocole.

Transport adapté du comté de Maskinongé

Le 13 décembre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. Le Transport Adapté du Comté de Maskinongé s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans son autobus pendant ses heures d'ouverture normales. Bien entendu que la priorité des places à bord de l'autobus sera accordée à sa clientèle. La tarification pour les déplacements sera établie selon la table tarifaire du transport adapté.

Centre de santé de la MRC de Maskinongé

Le 7 décembre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. Le Centre de Santé de la MRC de Maskinongé s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans son véhicule affecté au transport de sa clientèle. Il permet également à la corporation d'utiliser les places disponibles lors des transports de spécimens pour analyse.

Entreprises de taxi de la MRC

Le 15 novembre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole avec Désaulniers Taxi. Cette entreprise de taxi offre un tarif avantageux pour différentes destinations sur le territoire de la MRC. Elle offre également un lien journalier très économique dans le cadre du transport des spécimens pour analyse au Centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières.

Le 25 janvier 2005, nous avons procédé à la signature du protocole avec Taxi Régional du Nord. La desserte de ce secteur de la MRC était problématique car aucun moyen de transport n'effectuait l'axe nord-sud, i.e. Saint-Alexis-des-Monts vers Louiseville. Donc, depuis la fin janvier, la population de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin et de Saint-Angèle-de-Prémont peut bénéficier d'un transport journalier avec le transport des spécimens pour analyse en provenance du C.L.S.C. de Saint-Alexis-des-Monts et de Saint-Paulin.

Système de covoiturage

Des discussions ont été amorcées au sujet d'un site internet appelé vertigogogo.ca. Les membres de la corporation pourraient y avoir leur code d'accès. De plus, le site du ministère des Transport offre maintenant la possibilité d'inscrire des trajets pour le covoiturage autant pour les chauffeurs que les utilisateurs. D'autres alternatives seront envisagées à l'automne comme la possibilité d'offrir aux membres de la corporation d'inscrire sur une base de donnée, disponible à la corporation, leurs besoins en transport afin de faciliter le jumelage des offres et des demandes par le coordonnateur.

Lancement et conférence de presse

Depuis déjà quelques années, le comité du transport collectif attendait ce moment avec beaucoup d'impatience. En ce beau matin du 23 novembre 2004, plusieurs intervenants du milieu ont participé à l'aboutissement de plusieurs mois d'effort. Déjà ce matin là, l'assistance semblait fébrile à l'annonce de ce nouveau moyen de déplacements à travers toute la MRC de Maskinongé. Plusieurs petits points ou formalités restaient à mettre en place avec ce lancement, mais du côté des administrateurs, la fierté était palpable. Vous pourrez constater dans la revue de presse la couverture médiatique importante lors du lancement.

Agenda du coordonnateur

Voici en quelques points les démarches pour l'avancement du transport en 2004-2005 :

- ⇒ 17 août 2004 : rencontre préparatoire avec les taxis afin d'élaborer un protocole
- ⇒ 27 août 2004 : rencontre régionale à Ste-Geneviève-de-Batiscan
- ⇒ 15 septembre 2004 : rencontre avec les taxis pour les détails du protocole
- ⇒ 30 septembre 2004 : demi-journée à Ste-Thècle avec Gisèle Renaud, fonctionnement de son service de transport
- ⇒ 21 octobre 2004 : rencontre avec Monsieur Bergeron du TACM pour l'élaboration d'un protocole
- ⇒ 5 novembre 2004 : rencontre avec Monsieur Martin et Monsieur Morissette du Centre de Santé pour les corrections à apporter sur le protocole
- ⇒ 10 novembre 2004 : rencontre de l'exécutif pour la préparation de la conférence de presse du 23 novembre
- ⇒ 18 novembre 2004 : rencontre avec les secrétaires-trésoriers des municipalités afin de distribuer les informations et les petites caisses
- ⇒ 23 novembre 2004 : conférence de presse de la Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé annonçant le démarrage du projet
- ⇒ 24 novembre 2004 : rencontre avec la commission scolaire Chemin-du-Roy, dernier détails pour le fonctionnement du transport
- ⇒ 26 novembre 2004 : rencontre et atelier d'information à la Maison de la famille
- ⇒ 1^{er} décembre 2004 : rencontre avec les transporteurs scolaire de la commission scolaire Chemin-du-Roy à l'école secondaire l'Escale de Louiseville
- ⇒ 2 décembre 2004 : rencontre avec les transporteurs scolaire de la commission scolaire de l'Énergie au bureau de la commission scolaire
- ⇒ 8 décembre 2004 : demi-journée d'inscription à Saint-Alexis-des-Monts
- ⇒ 10 décembre 2004 : rencontre régionale à Shawinigan
- ⇒ 7 janvier 2005 : rencontre avec le Centre-Jeunesse pour des informations
- ⇒ 12 janvier 2005 : atelier d'information pour les employés d'Emploi Québec de Louiseville
- ⇒ 27 janvier 2005 : atelier d'information pour les utilisateurs de la CLÉ en éducation populaire de la MRC de Maskinongé
- ⇒ 15 février 2005 : atelier d'information, en collaboration avec l'Avenue Libre, pour les résidences d'accueil ayant des bénéficiaires de la sécurité du revenu
- ⇒ 25 février 2005 : rencontre avec Monsieur Guy Bourassa de Tag Communication concernant une étude dans le secteur des nouvelles municipalités de la MRC
- ⇒ 8 mars 2005 : rencontre régionale Shawinigan
- ⇒ 16 mars 2005 : atelier d'information pour le Cercles des Fermières de Sainte-Angèle-de-Prémont

STATISTIQUES D'OPÉRATION

Indicateur de performance 2003-2004

Voici maintenant un tableau afin de résumer nos premier mois d'activité.

Selon le sexe

DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		TOTAL		GRAND TOTAL
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
6	11	10	46	16	88	12	121	44	266	
17		56		104		133		310		

Par motif

	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
MÉDICAL	6	14	28	27	75
FORMATION	2	11	15	24	52
TRAVAIL	2	17	32	6	57
BÉNÉVOLAT	0	0	4	20	24
ATELIER	3	7	15	41	66
LOISIR	4	7	10	15	36

Nombre d'utilisateur différent

DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
6	16	22	28

Origine du déplacement

	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
LOUISEVILLE	9	34	65	71	179
MASKINONGÉ	1	1	2	2	6
ST-JUSTIN	0	2	4	5	11
STE ANGÈLE	3	1	3	4	11
YAMACHICHE	4	7	9	18	38
ST-ALEXIS	0	0	6	10	16
ST-LÉON	0	0	3	7	10
STE-URSULE	0	7	10	7	24
CHARETTE	0	0	0	2	2
AUTRES	0	4	2	7	13

Destination

	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
LOUISEVILLE	8	34	68	96	206
MASKINONGÉ	1	1	1	3	6
ST-JUSTIN	0	1	3	2	6
STE ANGÈLE	1	2	3	2	8
YAMACHICHE	4	7	11	10	32
ST-ALEXIS	1	0	2	6	9
ST-LÉON	0	0	0	7	7
STE-URSULE	2	7	13	0	22
CHARETTE	0	0	0	2	2
AUTRES	0	4	3	7	14

Service utilisé

	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
Transport scolaire	0	0	0	0	0
Transport adapté	4	7	12	14	37
Centre de santé	4	23	42	44	123
Taxi collectif	9	26	50	75	150

Appels sans possibilité de transport

	TOTAL
LOUISEVILLE	11
MASKINONGÉ	2
ST-JUSTIN	6
STE-ANGÈLE	4
YAMACHICHE	2
ST-ALEXIS	8
ST-LÉON	3
STE-URSULE	8
ST-ÉDOUARD	2
CHARETTE	1
ST-BONIFACE	2
ST-MATHIEU	2
ST-PAULIN	3
ST-SÉVÈRE	2
ST-ÉTIENNE	3
ST-BARNABÉ	2
ST-ÉLIE	0
TOTAL	61

VIE ASSOCIATIVE

Le conseil d'administration 2004-2005

Les affaires de la corporation étaient administrées par un conseil d'administration composé de quatorze (14) membres. Des rencontres régulières ont été tenues à chaque mois, en plus de quelques réunions spéciales. Voici la liste des administrateurs et des administratrices de la corporation pour 2004-2005 :

Annie Lessard, présidente

Centre des femmes l'Héritage

Pierre Cloutier, vice-président

Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Maskinongé

Lynda Chabot, secrétaire-trésorière

Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé

Martin Miron

Centre local de développement de la MRC de Maskinongé

Claudette Délisle

Avenue libre du bassin de Maskinongé

Jean Bergeron

Transport adapté du comté de Maskinongé

Louise Racine

Centre de santé de la MRC de Maskinongé

Denis Chrétien

Représentant de la MRC

Dany Poulin et Richard Lampron (représentant substitut)

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Denis Émond

Commission scolaire de l'Énergie

Sonia Rainville

Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Maskinongé

Éric Bellemare

Coordonnateur des activités communautaires Sûreté du Québec

Claire Lapointe

Représentante des usagers

Julienne Lamarre

Représentante des usagers

Le personnel et les formations suivies

Composition de l'équipe de travail 2004-2005

Dominic Vincent, coordonnateur-répartiteur

Jocelyne Pimparé, secrétaire-réceptionniste (jusqu'au 17 décembre 2004)

Les formations suivies en cours d'année

Planification du temps et des tâches par Microsoft Outlook – 8 juin 2004

Loi sur le harcèlement psychologique – 17 juin 2004

Atelier comptable CLD - 22 et 29 septembre 2004

Compréhension des états financiers – 14 et 21 avril 2005

Les membres

Les membres utilisateurs sont des personnes qui utilisent les services de transports. Présentement la corporation compte 46 membres en règle.

Les obligations des membres :

- ⇒ Adhérer aux objectifs de la corporation;
- ⇒ acquitter ses frais de cotisation annuelle;
- ⇒ se procurer une carte de membre avec photo;
- ⇒ fournir une vérification d'antécédents criminels
- ⇒ remplir un formulaire d'adhésion approuvé par le conseil d'administration
- ⇒ s'engager à se conformer aux règlements de la corporation et de ceux des partenaires transporteurs;
- ⇒ peuvent siéger au sein du conseil d'administration;



Comité de travail

Un comité de travail a été mis en place durant l'année. Voici la composition de celui-ci, son mandat, ainsi que ce qui résulte du travail accompli à ce jour.

Comité d'admission

Composition :

Dany Poulin, administrateur

Claudette Delisle, administratrice

Denis Hémond, administrateur

Dominic Vincent, coordonnateur

Mandat :

- ⇒ Élaborer un processus de sélection des membres ayant des antécédents judiciaires;

Résultats :

- ⇒ Aucune demande en ce sens n'est parvenue à la corporation en 2003-2004

NOS PARTENAIRES

Contributions financières

- ⇒ Ministère des Transports du Québec ;
- ⇒ Conseil des maires de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ CLD de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ CLE de Louiseville module Sécurité du revenu.

Contributions autres (ressources humaines et matérielles)

- ⇒ CDC de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ Centre de santé de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ Centre des femmes l'Héritage;
- ⇒ CLD de la MRC de Maskinongé;
- ⇒ SADC de la MRC de Maskinongé.

NOS PARTENAIRES TRANSPORTEURS

- ⇒ Commission scolaire du Chemin-du-Roy;
- ⇒ Commission scolaire de l'Énergie;
- ⇒ Centre de santé de la MRC de Maskinongé
- ⇒ Désaulniers Taxi
- ⇒ Taxi Régional du Nord
- ⇒ Transport adapté du comté de Maskinongé;

NOS PERSONNES- RESSOURCES

- ⇒ Madame Manon Lessard, consultante en comptabilité;
- ⇒ Madame Nancy Godin, CLD, consultante en entreprise;
- ⇒ Monsieur Alain Deschesnes, comptable agréé

ACTIVITÉS DE CONCERTATION -PARTENARIAT

Comité local de développement social

Nous avons travaillé à l'élaboration d'une politique de développement social pour la MRC ainsi qu'à un plan d'action. Une des priorités établies est de développer l'accessibilité aux services publics, municipaux et privés (transport).

Comité régional du transport collectif rural

Depuis sa création en mars 2002, le comité avait bénéficié d'une ressource provenant du Conseil régional de développement de la Mauricie. Cependant à l'automne 2004, la personne ressource n'a pas été renouvelée, mais le nouveau comité a poursuivi ses rencontres. Le mandat de ce comité demeure pratiquement le même, c'est-à-dire soutenir les promoteurs locaux, susciter le partenariat entre les acteurs locaux et régionaux, favoriser la circulation d'informations pertinentes, des échanges et des collaborations et harmoniser les démarches des territoires. Il regroupe présentement les quatre services de transport collectif en fonction et a accueilli dernièrement un représentant du comité d'implantation du transport collectif élargi de Shawinigan. Le comité se réunit environ quatre fois par année.

Association Transports Collectifs Québec

L'assemblée de fondation a eu lieu le 21 novembre 2003 à Québec. Le siège social est établi dans la ville de Matane. La mission de cette association est de favoriser le regroupement, le développement et l'harmonisation de tous les services de transport collectif en région, ainsi que des modes de gestion sur l'ensemble du territoire du Québec. Nous avons eu une invitation pour une rencontre en avril dernier mais le coordonnateur a été dans l'impossibilité d'y participer. Prochainement, nous allons évaluer la possibilité d'adhérer à l'association.

Participation à des activités ponctuelles

- ⇒ Rencontre sur la Politique de développement social de la MRC – 8 septembre 2004
- ⇒ Conférence de presse du Co-Voiturage des Chenaux – 14 septembre 2004
- ⇒ 5 à 7 CDC – Brassette l'Ami 23 septembre 2004
- ⇒ Dîner communautaire organisé par la CDC pour la présentation de l'organisme le Gyroscope – 27 octobre 2004
- ⇒ Conférence de presse Politique développement social de la MRC – 8 novembre 2004
- ⇒ Le traditionnel souper spaghetti du Noël du pauvre – 17 novembre 2004
- ⇒ Dîner de Noël CDC – 14 décembre 2004
- ⇒ Conférence de presse transport collectif Haut St-Maurice – 31 janvier 2005
- ⇒ Rencontre de planification du plan d'action locale en santé publique – 8 mars 2005
- ⇒ Tournée du Centre des femmes l'Héritage dans le cadre du projet à Égalité pour décider – 16 février 2005

PLAN D'ACTION 2005-2006

Au cœur de notre plan d'action se situent les défis de la mise en place du système de transport collectif. Nous essaierons de fixer des objectifs réalisables et facilement évaluables à la fin de l'année. Comme la mission de la Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé est d'offrir un service de transport sécuritaire, efficace et professionnel en répondant aux besoins de la population, notre plan d'action 2005-2006 va transpirer de cette mission. Pour la première fois depuis sa création, la corporation va se doter d'un plan d'action destiné à répondre le plus efficacement aux besoins de ses membres.

- ⇒ **Obtenir les parcours des partenaires transporteurs rapidement à l'automne afin d'identifier et de publier les trajets disponibles**
- ⇒ **Promouvoir l'utilisation du service avec les trajets identifiés**
- ⇒ **Planifier des transports dans chacune des municipalités du territoire**
- ⇒ **Poursuivre la recherche afin de trouver des nouveaux moyens de transport**
- ⇒ **S'inspirer des moyens de financement de l'ATCQ et des autres transporteurs collectifs afin de consolider et augmenter le financement autant au niveau national, provincial que local**
- ⇒ **Demeurer un acteur important dans le développement du transport au niveau de la MRC en s'impliquant sur différents comités**

LISTE DES ACRONYME

ATCQ	Association Transports Collectifs Québec
CDC	Corporation de développement communautaire
CJE	Carrefour jeunesse emploi
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CRDM	Conseil régional de développement de la Mauricie
CS	Commission scolaire
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
TACM	Transport adapté du comté de Maskinongé